



## 5 - Le crime est dans l'air : l'affaire Fualdès

**Véritable complainte arrivée de Toulouse au sujet d'un crime affreux commis à Rodez,  
sur la personne de l'infortuné Fualdès, par Bastide, Jausion et complices**

Écoutez, peuples de France,  
Du royaume de Chili,  
Peuples de Russie aussi,  
Du cap de Bonne Espérance,  
Le mémorable accident  
D'un crime très conséquent.

Capitale du Rouergue,  
Vieille ville de Rhodéz,  
Tu vis de sanglants forfaits  
À quatre pas de L'Ambergue,  
Faits par des cœurs aussi durs  
Comme tes antiques murs.

De très honnête lignée  
Vincent Bastide et Jausion,  
Pour la malédiction

De cette ville indignée ;  
Car de Rodez les habitants  
Ont presque tous des sentiments.

Bastide le gigantesque,  
Moins deux pouces ayant six pieds,  
Fut un scélérat fieffé  
Et même sans politesse,  
Et Jausion l'insidieux  
Sanguinaire, avaricieux.

Ils méditent la ruine  
D'un magistral très prudent,  
Leur ami, leur confident ;  
Mais ne pensant pas le crime,  
Il ne se méfiait pas  
Qu'on complotait son trépas.

Hélas ! Par un sort étrange,  
Pouvant vivre honnêtement,  
Ayant femmes et enfants,  
Jausion, l'agent de change,  
Pour acquitter ses effets,  
Résolût ce grand forfait.

Bastide le formidable,  
Le dix-neuf mars, à Rodez,  
Chez le vieillard Fualdès  
Entre avec un air aimable,  
Dit : " Je dois à mon ami,  
Je fais son compte aujourd'hui."

Ces deux beaux frères perfides  
Prennent des associés ;  
Bach et le porteur Bousquier,



Et Missonnier l'imbécile,  
Et Colard est, pour certain,  
Un ancien soldat du train.

Lors le couple farouche  
Saisit Fualdès au Terral ;  
Avec un mouchoir fatal  
On lui tamponne la bouche ;  
On remplit son nez de son  
Pour intercepter le son.

Dans cet infâme repaire  
Ils le poussent malgré lui,  
Lui déchirant son habit,  
Jetant son chapeau par terre  
Et des vielleurs insolents  
Assourdissent les passans.

Sur la table de cuisine  
Ils l'étendent aussitôt ;  
Jausion prend son couteau  
Pour égorger la victime ;  
Mais Fualdès, d'un coup de temps,  
S'y soustrait adroitement.

Sitôt Bastide l'Hercule  
Le relève à bras tendus,  
De Jausion éperdu,  
Prenant le fer homicide,  
"Est-ce là comme on s'y prend ?  
Vas, tu n'es qu'un innocent."

"Puisque sans raison plausible,  
Vous me tuez, mes amis,  
De mourir en étourdi,  
Cela ne m'est pas possible.

Ah ! Laissez-moi dans ce lieu  
Faire ma paix avec Dieu."

Ce géant épouvantable  
Lui répond grossièrement :  
Tu pourras dans un instant  
Faire paix avec le Diable,  
Ensuite d'un large coup  
Il lui traverse le cou.  
  
Voilà le sang qui s'épanche,  
Mais la Bancale aux aguets,  
Le reçoit dans un baquet,  
Disant : "En place d'eau blanche,  
Y mettant un peu de son,  
Ca sera pour mon cochon."

Fualdès meurt, et Jausion fouille.  
Prenant le passe-partout,  
Dit : "Bastide, ramasse tout ?"  
Il empoigne la grenouille,  
Bague, clef, argent comptant,  
Montant bien a dix-sept francs.

Alors chacun à la hâte,  
Colard, Benoît, Missonnier,

Et Bach, le contrebandier,  
Mettant la main à la pate,  
Le malheureux maltraité  
Se trouve être empaqueté.

Certain bruit frappe l'ouïe  
De Bastide furieux,  
Un homme s'offre à ses yeux,  
Qui dit : "Sauvez-moi la vie,  
Car, sous ce déguisement,  
Je suis Clarisse Enjalran."

Lors d'une main téméraire,  
Ce monstre licencieux  
Veut s'assurer de son mieux  
À quel homme il a affaire,  
Et trouvant le fait constant,  
Teint son pantalon de sang.

Sans égard et sans scrupule  
Il a levé le couteau,  
Jausion lui dit : "Nigaud,  
Quelle action ridicule !



Un cadavre est onéreux,  
Que feras-tu donc de deux ?"

On traîne l'infortunée  
Sur le corps tout palpitant ;  
On lui fait prêter serment.  
Sitôt qu'elle est engagée,  
Jausion officieux  
La fait sortir de ces lieux.

Quand ils sont dedans la rue,  
Jausion lui dit d'un air fier :  
"Par le poison ou le fer,  
Si tu causes, t'es perdue !"  
Manson rend du fond du cœur  
Grâce a son tendre sauveur.

Bousquier dit avec franchise,  
En contemplant cette horreur :  
"Je ne serai pas porteur  
De pareille marchandise.  
Comment, mon cher ami Bach,  
Est-ce donc la ton tabac ?"

Mais Bousquier faisant la mine  
De sortir de ce logis,  
Bastide prend son fusil,  
L'applique sur la poitrine  
De Bousquier, disant : " Butor,  
Si tu bouges, tu es mort."

Bastide, ivre de carnage,  
Donne l'ordre du départ,  
En avant voila qu'il part,  
Jausion doit fermer la marche,  
Et les autres du brancard  
Saisissent chacun un quart.

Alors de l'affreux repaire  
Sort le cortège sanglant ;  
Colard et Bancal devant,  
Bousquier, Bach portaient derrière ;  
Missonnier, ne portant rien,  
S'en va la canne à la main.

En allant à la rivière,  
Jausion tombe d'effroi.  
Bastide lui dit : "Eh quoi !  
Que crains-tu ?" Le cher beau-frère  
Lui répond : "Je n'ai pas peur,"  
Mais tremblait comme un voleur.

Enfin l'on arrive au terme.  
Le corps désempaqueté  
Dans l'Aveyron est jeté ;  
Bastide alors, d'un air ferme,  
S'éloigne avec Jausion :  
Chacun tourne les talons.

Par les lois de la physique,  
Le corps du pauvre innocent,  
Se trouvant privé de sang,  
Par un miracle authentique,  
Surnage, aux regards surpris,  
Pour la gloire de Thémis.

L'on s'enquiert et on s'informe.  
Les assises d'Aveyron  
Prennent condamnation  
Par un arrêt bien en forme,  
Qui, pour quelque omission,  
A subi cassation.

En vertu d'une ordonnance  
La cour d'assises d'Albi

De ce forfait inouï  
En doit prendre connaissance ;  
Les fers aux mains et aux pieds,  
Ces monstres sont transférés.

Le chef de gendarmerie  
Et le maire de Rodez  
Ont inventé, tout exprès,  
Une cage bien garnie,  
Qui les expose aux regards,  
Comme tigres et léopards.

La procédure commence ;  
Bastide le Rodomont,  
Au témoin qui le confond,  
Parle avec impertinence,  
Quoique entouré de recors,  
Il fait le drôle de corps.

Tous adoptent le système  
De la dénégation ;  
Mais cette œuvre du démon  
Se renverse d'elle-même ;  
Et leurs contradictions  
Servent d'explications.

Presse par leur conscience,  
Bach et la Bancal, tous deux  
Font des aveux précieux ;  
Malgré cette circonstance,  
Les beaux-frères accusés  
N'en sont pas déconcertés.

Qui vous a sauvé, Clarisse ?  
Dit l'aimable président ;  
Il vous faut, en ce moment,  
Le nommer à la justice :



"Est-ce Veynac ou Jausion?  
Je ne dis ni oui ni non."

Clarisse voit l'air farouche  
Que sur elle on a porté ;  
"Non, l'auguste vérité  
Ne peut sortir de ma bouche  
Je ne fus point chez Bancal  
Mais quoi ! Je me trouve mal."

On prodigue l'eau des Carmes ;  
Clarisse aussitôt revient ;  
À Bastide qui soutient  
Ne connaître cette dame,  
Elle dit : " Monstre enragé,  
Tu as voulu m'égorger !"

Si l'on en croit l'éloquence  
De chacun des avocats,  
De tous ces vils scélérats  
Manifeste est l'innocence ;  
Mais malgré tous leurs rébus,  
Ce sont des propos perdus.

De Clarisse l'innocence  
Paraît alors dans son jour ;  
Elle prononce un discours  
Qui commande le silence,  
Et n'aurait pas plus d'éclat  
Quand ce serait son état.

"Dans cet asile du crime,  
Imprudente et voilà tout,  
Pleurs, débats, j'entendis tout,  
Derniers cris de la victime :  
Me trouvant là par hasard,  
Et pour un moment d'écart."

À la fin tout débat cesse  
Par la condamnation  
De Bastide et de Jausion ;  
Colard, Bach et la tigresse,  
Par un légitime sort,  
Subissent l'arrêt de mort.

De la clémence royale,  
Pour ses révélations,  
Bach est l'objet. Pour raisons  
On conserve la Bancale ;  
Jausion, Bastide et Colard  
Doivent périr sans retard.

À trois heures et demie,  
Le troisième jour de juin,  
Cette bande d'assassins  
De la prison est sortie ;  
Pour subir leur châtiment,  
Aux termes du jugement.

Bastide vêtu de même,  
Et Colard comme aux débats,  
Jausion ne l'était pas,  
À sa famille qu'il aime,

Envoie une paire de bas  
En signe de son trépas.

Malgré la sainte assistance  
De leurs dignes confesseurs,  
Ces scélérats imposteurs  
Restent dans l'impénitence,  
Et montent sur l'échafaud  
Sans avouer leurs défauts.

(Dernières paroles de Jausion  
à sa femme ?)

"Épouse sensible et chère,  
Qui, par mon ordre inhumain,  
M'as si bien prêté la main  
Pour forcer le secrétaire,  
Élève nos chers enfants  
Dans tes nobles sentiments

**Catalan<sup>1</sup>. 1818**

1 - Signée Catalan, la chanson a en fait été composée à l'occasion d'un dîner chez le restaurateur Grignon par l'avocat Berryer, le chansonnier Désaugiers et le dentiste Catalan.



Pour compenser toute l'horreur des crimes effroyables de la bande d'Orgères, Arsène Papin propose cette fois de me faire revivre l'affaire à l'origine d'un air connu *l'air de Fualdès* devenu standard, timbre sur lequel, me dit-il, nombre de plaintes seront chantées. Dans un registre criminel moins sanglant – un homme est mort tout de même – l'histoire de Fualdès se place sans conteste comme une référence en matière de reportage judiciaire. C'est dans le quartier cher aux Aveyronnais qu'il me donne rendez-vous, dans un de ces bougnats typiques, mi bar à vin mi restaurant.

— On y respire l'air de la campagne entre un verre de vin rouge et une assiette remplie de charcuterie paysanne, me raconte-t-il, comme pour me faire saliver par avance.

Paris soigne sa mise en scène.

Quoique je ne sois pas encore rompu à la vie nocturne de Paris, ce rendez-vous, que m'a donné mon ami dans ce quartier de la Bastille titille mes sens et, ce soir, plus spécialement l'ouïe. À peine arrivé rue de la Roquette, j'entends déjà les trilles et enchaînements rapides d'un accordéon s'échapper de la porte entrouverte d'un bal musette. Ici les Auvergnats règnent en maîtres, du moins c'est ce que racontent les façades des maisons et devantures des boutiques. Le jour, les bougnats et ferrailleurs se partagent le pavé. Mais la nuit on rencontre des petits gars à l'air gouailleur et leurs femmes coiffées à la garçonne, des marlous. Mieux vaut ne pas leur chercher des noises ni regarder de trop près leurs frangines. Alors, pas d'histoire, je passe au

large. Et puis dame, je ne suis pas taillé pour la bagarre. J'ai beau relever les épaules et marcher d'un pas assuré, l'air désabusé, les regards que me jettent au passage certains gars aux gueules patibulaires me font quelque peu frissonner. La casquette bien vissée sur la tête, ils portent aux pieds des chaussures vernies, leur fierté et leur marque de fabrique, tellement brillantes qu'elles pourraient servir de sémaphores. Ils en imposent et c'est là le but. Qui s'y frotte s'y pique. J'ai lu récemment dans *Le Petit Journal* les méfaits de ces bandes d'Apaches qui sèment la terreur dans Paris. Néanmoins ils fréquentent aussi les bals musettes où ils se retrouvent pour préparer quelque coup ou simplement pour danser au son de l'accordéon.



Au Bal-Musette.



À chaque carrefour on entend de la musique, celle qui entraîne les danseurs sur un tempo de java ou de valse. Et bien sûr, aux abords des bals ça cause et ça gueule. Je manque d'ailleurs de plonger en pleine bagarre entre deux couples. Je n'en connais pas la raison mais il semble bien que les plus vindicatifs ne sont pas ceux auxquels on pense. Les deux femmes telles des furies en viennent bientôt à se crêper le chignon devant tout le monde mais très vite leur régulier les saisit à bras-le-corps pour stopper leur escarmouche. Elles s'échangent quelques mots doux du genre de ceux qu'on n'a pas l'habitude d'entendre au quotidien. Le qualificatif de « salope » flirte avec celui de « peau de vache », tandis que « je te crèverai sale vipère » s'annonce comme une menace non déguisée face à « t'es qu'une morue, gare à ton cul ». La coiffure de l'une d'elles a perdu son ordonnance, le chignon bascule sur le côté prêt à s'effondrer totalement. Ces demoiselles agitent les jambes et les bras comme des moulinets et seuls des bras robustes serrés autour de la taille les empêchent de passer à l'acte. La scène est amusante et je ne suis pas le seul à profiter du spectacle. Certaines plus enragées se sont battues, dit-on, à coups de sac de sable.

Allez ! Pressons le pas. Ne nous laissons pas distraire. C'est dans un bougnat que je suis attendu ce soir. J'arrive devant le café aux boiseries brunes avec le nom du propriétaire écrit en lettres dorées. Derrière les grilles, la vitre est rendue opaque par un rideau à petits plis serrés. Rien ne transpire de ce qu'il se passe à l'intérieur. Comme le gardien d'un temple,

un homme de forte stature se tient debout près de la porte, son chapeau noir aux larges bords dissimule son regard. Il fume son mégot l'air absent.

— Nouveau dans le quartier à ce que je vois. Vous cherchez quelque chose ?

Je vois bien que la voix s'adresse à moi, aussi je me contente de lui répondre :

— Un ami m'a invité.

— Alors... si c'est un ami... soyez le bienvenu. Ce disant l'homme s'écarte pour me laisser entrer.

Je m'aperçois que la première salle, dans l'obscurité, paraît presque abandonnée avec son zinc rutilant et une rangée de tables vides sur le côté. Mais au fond, par une porte entrouverte, je perçois une musique qui m'est peu familière, et pour cause, me voilà transporté en plein cœur de l'Auvergne. Je pénètre dans une vaste salle où des couples dansent une bourrée au son d'un violon et de deux instruments peu communs. Contre toute attente le violoneux n'est autre que La Virole, arborant pour l'occasion une chemise blanche serrée dans un gilet de velours noir. Quelle élégance !

M'apercevant, il me fait un signe pour m'inviter à m'asseoir sur le banc le long du mur. Je m'empresse de lui obéir et prends place au côté d'une vieille femme toute ridée, toute sèche. Elle paraît si fragile et usée qu'un coup de coude pourrait la réduire en poussière. Dans son beau costume de drap bleu garni de dentelles blanches, qu'on croirait sorti de la naphthaline pour l'occasion, l'ancêtre ressemble



à une carte postale régionale avec son sourire et ses yeux brillants de joie enfantine.

Bientôt séduit moi aussi par cette musique, cette atmosphère extraordinaire, j'écoute et j'observe. L'un des musiciens, équipé d'une sorte de cornemuse<sup>2</sup> est monté sur une table, le dos bien calé sur une chaise. Le deuxième, assis directement sur la table, est porteur d'une magnifique vielle à roue. Quant à Papin, il est debout de l'autre côté, condamné à l'inaction pour ce morceau, son violon sous le bras.

L'homme à la vielle dispose là d'un joli instrument au bois vernis digne de celui de la musette galante peinte par Chardin. Sa vielle semble posséder une âme, le bonhomme vit et rayonne tout en tournant la manivelle pendant que l'autre musicien – un cabrettaire m'expliquera-t-on plus tard – joue le maître de cérémonie. Sa petite cornemuse en peau de chèvre est décorée de dessins floraux qui suggèrent l'ancienneté de l'instrument. La Virole me racontera qu'il l'a connu en Aveyron, alors qu'il animait les bals de noces, juché sur une solide table en bois, un verre de vin à ses pieds.

Les danseurs se tiennent les mains formant une ronde, puis esquissant des petits pas ils se séparent par couple. Bientôt le cercle se reforme. Curieux, je regarde ce singulier spectacle. Je comprends que je dois considérer comme un honneur d'avoir été ainsi invité par Arsène à ce cérémonial musical et dansant.

Un bon quart d'heure se passe avant que ce dernier daigne enfin venir vers moi et, me

prenant par le bras, m'entraîne dans l'autre pièce alors que la danse continue :

— Fin de la récréation, me dit-il.

— Zut alors, c'est bien dommage, ça me changeait des ruelles obscures où vous me traînez depuis le début de cette aventure, dis-je d'un air narquois.

— Nous allons pourtant y revenir à ces ruelles obscures pour vous raconter cette histoire dont le décor est celui d'où vient mon ami le vieilhomme, j'ai nommé la ville de Rodez.

— En Aveyron ?

— C'est cela même, je vois que l'instruction publique de Monsieur Ferry vous a été profitable, rétorque-t-il d'un air narquois.

Mon ami s'assoit dans un coin de la première salle et m'invite à faire de même alors que le propriétaire des lieux, complice sans doute vient nous servir un petit vin rouge de sa cave et se retire sans dire un seul mot.



2 - De fait il s'agit d'une cabrette, instrument introduit par la communauté auvergnate de Paris au XIX<sup>e</sup> siècle.

Ainsi commence donc cette histoire terrible arrivée par une soirée d'hiver 1817. Un crime abominable s'est produit à Rodez. La France entière s'en est ému. Il faut dire que cette affaire criminelle fut la première du genre qui présida à la naissance de la presse judiciaire.

Plantons le décor si vous le voulez bien : une rue sombre et borgne de Rodez, la rue des Hebdomadiers<sup>3</sup>, huit heures du soir, la nuit vient de tomber. Deux joueurs de vielle hantent les rues désertes, comptant sur les quelques sous jetés sur le pavé par une main charitable du haut d'une fenêtre de ces obscures bâtisses.

Des témoins viendront déclarer plus tard qu'ils ont joué ainsi sans s'interrompre durant une heure avant de disparaître. Leur musique couvre la ruelle et procure au passant attardé un repère pour trouver son chemin. Le son lancinant des instruments accompagne bientôt un ballet d'individus louches entraînant sans ménagement un homme dans une maison borgne, la maison Bancal.

<sup>3</sup> - Rebaptisée en 1879 la rue Seguy, puis rue de Bonald. La maison Bancal sise au 8 de la rue fut finalement détruite en 1962.



Dans ce lieu de mauvaise réputation, repaire de prostitution dit-on, un crime abominable va être commis. Un homme va être égorgé tel un cochon.

Antoine Bernardin Fualdès. Ainsi se nomme la malheureuse victime, procureur impérial, honorablement connu à Rodez.



**Antoine Bernardin Fualdès.**

Enfin un groupe d'hommes sort de la maison portant un ballot empaqueté allongé sur deux barres. Le cortège quitte les lieux et se hâte hors de la ville. C'est ce scénario que retiendra l'opinion publique sur le déroulement du crime de Fualdès et que développera la plainte.

Le lendemain, 20 mars 1817, six heures du matin, la femme du tailleur du monastère Saint-Sernin, la femme Puech, longe le bord de la rivière Aveyron alors que le jour se lève. Arrivée au niveau du moulin des Bessès, elle reste saisie en apercevant un corps flottant à la surface de l'eau. Le meunier, alerté à son tour, aidé de cinq personnes ramène le corps sur la berge et découvre l'identité du cadavre, le procureur Fualdès. C'est la stupeur et la consternation dans la ville, car Fualdès est apprécié de tous. Bientôt les langues se délient, la rumeur prend forme et grossit peu à peu. C'est alors que des témoins se présentent pour dénoncer le couple Bancal, la victime ayant été aperçue la veille au soir aux abords de la maison.

Un passant retrouve la canne de Fualdès rue du Terral sur le prolongement de la rue des Hebdomadiers où est aussi découvert un mouchoir usé tordu sur sa longueur que l'on dit appartenir à Anne Benoît, locataire de la maison Bancal. Il n'en faut pas plus pour soupçonner le couple Bancal, propriétaire de ce lieu de stupre et de perdition, honni de tous les Ruthénois honnêtes. Avec les époux Bancal sont arrêtés Anne Benoit et son amant Jean Baptiste Colard, ancien soldat du train. Puis c'est au tour de deux bourgeois de la ville, deux proches de la victime d'être dénoncés : Charles Bastide et Joseph Jausion, l'un ami et l'autre filleul de la victime, tous deux beaux-frères.

La sarabande des témoins déchaînés se met en branle, la curée commence et ne se terminera qu'une fois la sentence appliquée.



Des rumeurs naissent. L'imagination des témoins est alors sans limite, on le constatera tout au long du procès.

— Un jour, Bastide a menacé son propre père en pointant un pistolet sur lui pour lui extorquer 1800 francs, affirme un juge de paix de Bozouls.

— Et Jausion... l'usurier... ah celui-là, il a déjà commis un crime. Vous comprenez... il a tué un bébé qu'il avait fait à une dame mariée, affirme un de ses voisins.

Et la rumeur enfle encore sans faiblir, aussi rapide et destructrice que le feu dévorant une forêt sous le vent. Les témoignages s'amoncellent, apportant les preuves de participation au crime, rapportant de supposés aveux des inculpés et les paroles des enfants Bancal décrivant le crime. Certains accusent mêmes les deux musiciens de rue d'avoir été complices. Étaient-ils là pour couvrir les cris de la victime avec leur musique criarde ? On les chercha dans la ville mais sans les trouver. Et pour cause, cela faisait belle lurette qu'ils avaient quitté les lieux. Mais j'y reviendrai.

Enfin la maudite rumeur dénonce la présence d'une femme ayant été témoin de l'assassinat dans ladite maison Bancal. On découvre qu'elle n'est autre que Clarisse Manson, fille du président de la Cour prévôtale Enjolrand. Tout d'abord, elle nie farouchement avoir été présente en ce lieu.

Cependant, sous la pression, contrainte à dire la vérité, elle fait un récit pour le moins étonnant voire suspect : la belle Clarisse raconte qu'elle passait ce soir-là dans la rue,

puis entendant des voix, elle est entrée par une porte laissée ouverte qui s'avère, par un curieux hasard, être celle de la maison Bancal.

— Tiens donc, ça c'est pas d'chance, ironise La Virole avant de reprendre son récit.

Or donc, à cet instant, Madame Manson se sentit soudain saisie et poussée dans un cabinet attenant où elle s'évanouit après qu'une voix autoritaire lui intime l'ordre de se taire. Un quart d'heure se passa puis elle essaya d'ouvrir la fenêtre et se cogna violemment la tête. La porte s'ouvrit et un homme qu'elle ne connaissait pas l'entraîna à l'extérieur lui demandant : « Me reconnaissez-vous ? ». À sa réponse négative il la questionne encore : « As-tu rien entendu ? ». « Non. » lui répondit-elle. L'homme la conduisit jusqu'à la place de la Cité et lui serrant violemment le bras la menaça : « Si tu parles, tu périras ! va-t'en. ». Voilà un dialogue digne d'un roman populaire.



Clarisse Manson.



*Les Mystères de Paris* n'étaient pas encore écrits cependant que Rodez en révélait d'autres tous aussi extraordinaires. Bref cette dame intrigue fortement la justice et c'est donc en tant que témoin qu'elle sera interrogée lors du procès.

Alors que les débats vont débiter le 18 août 1817, le banc des accusés est encombré. Ce ne sont pas moins de douze inculpés qui sont mis en accusation pour avoir commis l'assassinat ou pour complicité : Bastide-Gramont, de famille bourgeoise, riche propriétaire et filleul du procureur Fualdès; Jausion, agent de change et ami intime de Fualdès ; sa femme ; la femme Bancal et sa fille Madeleine; Baptiste Colard, le journalier ancien soldat du train et sa concubine Anne Benoit ; Joseph Missonnier ; le contrebandier Bach ; Bousquier ; la dame Galtier, belle sœur de Jausion. Il y a pourtant un absent de taille à ce procès, Bancal, mort en prison. On prétendit qu'il s'était empoisonné lui-même après avoir ingurgité du vert-de-gris fabriqué en faisant croupir de gros sous avec son urine dans sa chaussure. Pourtant, avant de mourir, il aurait réclamé un prêtre à qui il aurait fait une confession terriblement accablante pour les accusés.

Un procès fleuve débute alors qui va voir défiler pas moins de deux cent quarante-trois témoins à charge et soixante-sept témoins à décharge. Nous entendrons ainsi l'étrange Clarisse Manson se troubler, accuser et nier à tour de bras entre deux évanouissements.

Au terme de celui-ci les dénommés Bastide, Jausion, Bach et Colard sont condamnés à la

peine de mort, Missonnier et Anne Benoit aux travaux forcés à perpétuité, et Bousquier à un an de prison. Les dames Jausion et Galtier ainsi que la fille Bancal, pour leur part, sont acquittées.

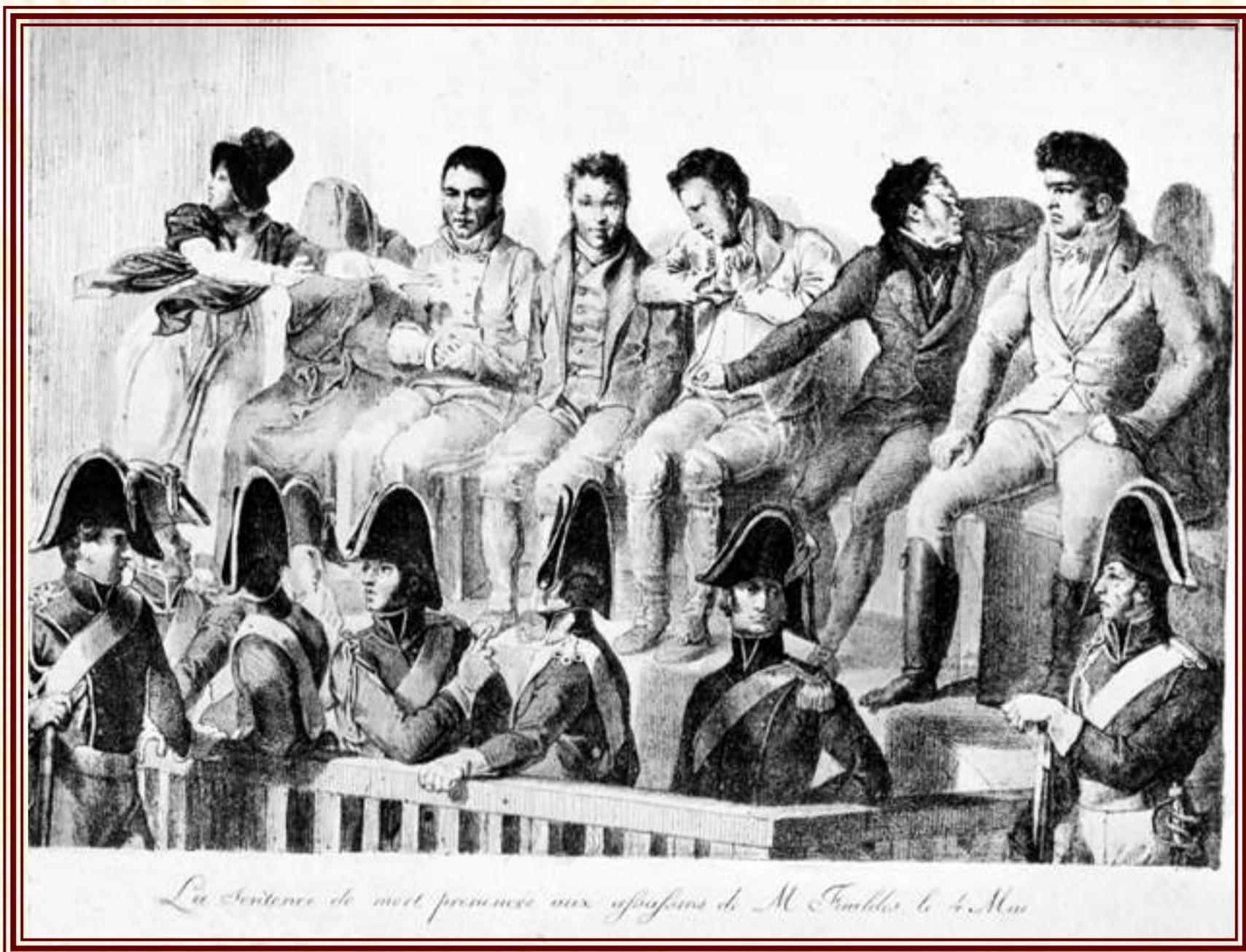
Cependant les accusés s'étant pourvus en cassation, le jugement est cassé pour vice de forme.

À Albi, le second procès, du fait notamment de la personnalité énigmatique de Madame Manson, va littéralement passionner l'opinion publique. La presse, pour la première fois, un peu partout dans le pays, a dépêché sur place des sténographes chargés de suivre quotidiennement le procès et de commenter les débats. Une petite guerre de publications va ainsi débiter entre les imprimeurs-libraires de Lyon, Rodez et Albi bien sûr, mais aussi Toulouse, Paris, voire même Rennes. Partout on s'informe, le procès est suivi jusque dans les cours européennes où l'on s'en inquiète à l'heure du thé entre deux biscuits moelleux.

Sachez, mon cher, que le reportage judiciaire est né avec cette affaire Fualdès. Près de cent volumes seront même publiés sur le sujet dont les Mémoires de Madame Manson publiées à Paris en 1818. Mais reprenons le cours de notre affaire.

Ce second procès débute le 25 mars 1818 pour se terminer le 5 mai 1818. Je vous fais grâce du long déroulé des débats qui virent chacun se défendre bec et ongles et où toutes les émotions trouvèrent à s'exprimer.





Retenons seulement que l'énigmatique Clarisse Manson - assise cette fois comme les autres sur les bancs des accusés - est au centre des débats. S'évanouissant, accusant, niant avoir été présente et finalement avouant, la belle Clarisse se présente comme un témoin forcé de prêter serment au-dessus du cadavre encore chaud de Fualdès de ne rien dire sous peine d'être tuée à son tour ainsi que son fils. Avec ses mimiques et son jeu de vierge effarouchée, elle aurait pu mener une carrière de tragédienne.

Bien entendu, comme on s'y attendait, Madame Manson est acquittée. Mais si les jurés sont indulgents à son égard, il n'en est pas de même pour les autres accusés : Jausion, Bastide et Colard sont condamnés à mort, Anne Benoit aux travaux forcés à perpétuité et Missonier à deux ans d'emprisonnement. La femme Bancal et Bach condamnés à mort bénéficièrent de la clémence royale pour déposer dans un nouveau procès contre les deux neveux de Bastide et le commissaire Constans. Mais ces derniers seront acquittés.



Ce procès, ai-je dit, a tenu en haleine la France entière. Comédie tragique avec ses énigmes et un final lyrique : les pleurs de la tendre Anne Benoit à la vue de son amant montant l'escalier de l'échafaud. La malheureuse avait en vain réclamé de le suivre dans la mort. Aaah c'est beau l'amour !

Jausion, au moment de monter les marches de l'échafaud déclare :

— Je meurs innocent de l'assassinat de Fualdès. Un jour viendra qu'on ne reprochera plus à mes enfants d'être le fils d'un assassin.

Le drame est achevé, le rideau tombe sur les acteurs de cette tragédie. Anne Benoit part au bagnon où l'on perd sa trace. Bach a disparu lui aussi dans les méandres du système pénitentiaire alors qu'il lança de vains appels à parler au Roi et en désespoir de cause au Président de la Cour d'Assises. Il aura gardé son « secret » pour lui, celui qu'il voulait transmettre au Président d'Aiguevives. Lorsque ce dernier se présente au rendez-vous, le prisonnier a été transféré discrètement à Bicêtre. Étrange coïncidence me direz-vous, mais ce n'est pas là le seul mystère de cette affaire.



Et s'il s'agissait d'une énorme erreur judiciaire ?

Sur leur lit de mort, Bousquier, la femme Bancal et Madame Manson se sont rétractés, déclarant ne pas savoir ce qui s'est réellement

passé ce soir-là car ils n'ont rien vu, avouant finalement avoir fait des déclarations sous la contrainte. Enfin c'est au tour d'un des témoins du transport du corps, Theron, de se rétracter. Voilà que l'homme, avant de mourir, dans un éclair de lucidité, avoue avoir menti : il n'était pas présent, il n'a donc rien vu. S'il a agi ainsi c'est par désœuvrement, « pour voir du pays ». Diable ? voilà à quoi tient une condamnation ? Cela glace le sang une telle inconscience aux conséquences dramatiques. Cela frise la bêtise. Malheureusement ce cas n'est pas unique dans l'histoire de la justice.

Dans la série des témoignages posthumes, on peut évoquer celui du neveu de Bastide, Bessières-Veynac : dans son témoignage écrit, les francs-maçons font figure de coupables potentiels. Il évoque aussi l'hypothèse d'un crime crapuleux car « la conduite de Fualdès n'était pas exempte de faiblesse » rapporte-t-il.

Bien évidemment cette affaire a suscité nombres d'interrogations de la part de juristes et d'auteurs tant sur la personnalité des accusés et celle de la victime, que sur les faits reprochés. N'y aurait-il pas d'autres coupables et d'autres mobiles à rechercher ?

Une autre hypothèse a été suggérée : celle d'un lien possible avec des documents sur la survie de Louis XVIII dont Fualdès aurait été dépositaire. Un ouvrage sur la *Vie de Monseigneur le Duc de Normandie*<sup>4</sup> de 1850 y fait allusion. Le grand Maurice Barrès lui-même est venu suivre cette piste à Rodez. Il fut néanmoins prié de ne pas poursuivre son enquête.

4 - Les papiers disparus du secrétaire de Fualdès auraient été des lettres remises prouvant la survie du Dauphin, fils de Louis XVI.



Par un curieux hasard Clarisse Manson, retirée à Paris, reçut un pension viagère de mille deux cents francs payée chaque année par le ministère de l'Intérieur. A-t-elle été payée pour témoigner ? Était-elle une mythomane<sup>5</sup> ?

Mais tout cela n'est que supputation. Du reste, certaines apparaissant fantaisistes. Non, mais franchement, quelle crédibilité peut-on accorder à la théorie du complot royal ? Permettez-moi d'en sourire. Voilà du romanesque qui ne sert que les rêveurs eux-mêmes. Il ne sert à rien d'en débattre faute de preuves tangibles en tout cas.

Et puis là n'est pas notre propos, revenons à cette chanson qui accompagne le crime. Mais avant tout parlons musique, si vous le voulez bien. Je veux parler de celle qui fut entendue ce soir de mars 1817 à Rodez, sur les joueurs de vielle qui furent signalés aux abords de la maison Bancal. Ah, non je vous vois venir. Je serais bien incapable de vous jouer un de ces airs qu'auraient pu interpréter ces messieurs ce soir-là. Cet instrument ne m'est pas familier du tout quoique vous ayez pu entendre ce soir, mon ami.

Qu'en est-il de la présence des vielleux en ces lieux à l'heure du crime ? Allez, soyons clairs, l'accomplissement d'un crime a-t-il besoin d'une couverture telle que le son criard d'une vielle. Ce n'est pas très discret tout ça, non ? De surcroît les témoignages varient : si certains ont entendu deux musiciens, d'autres témoignèrent de la présence d'un seul.

Les deux joueurs de vielle furent en définitive retrouvés et interrogés à Digne.

Le premier, le sieur Jean-Baptiste Brès, se présente comme joueur d'orgue. Interrogé par le prévôt de Digne, il répond « oui » lorsqu'on lui demande s'il était à Rodez le 19 au soir, « oui » il a joué dans la rue des Hebdomadiers mais « non » il était seul et s'est déplacé dans différentes rues de la ville pour jouer de son instrument. Il aurait même poussé comme à l'ordinaire son cri signalant sa présence : « Lanterne magique ».

Le second vielleux interrogé, le nommé Jean-Pierre Berlier, déclara lui aussi être allé à Rodez dans la nuit du 19 mars. Il a joué chez un Espagnol près de la place du Bourg, et point du tout dans la rue des Hebdomadiers. Berlier a quitté la ville car la foire était terminée et qu'il n'y trouvait donc plus à gagner sa vie.

Les réponses des deux musiciens, empreintes d'une grande simplicité, furent jugées suffisantes pour qu'ils ne soient pas inquiétés.

Longtemps après toutefois, lorsqu'un acte criminel est commis au son de la musique, il est associé à l'affaire Fualdès.

— Oh et puis il faut que je vous raconte... hep... pssitt... en fait je vais vous raconter un secret, une histoire étrange et extraordinaire qui nous ramène dans la rue du crime. Approchez-vous, tendez l'oreille et écoutez : il paraît qu'en 1841, des ouvriers chargés d'élargir la rue du collège toute proche démolissent un mur de jardin. Et quelle ne fut leur surprise lorsqu'ils mirent à jour le squelette d'un joueur de vielle avec son instrument à ses côtés. Il est apparu que ce terrain appartenait à Jausion. Si, si, je vous assure.

<sup>5</sup> - Sur ce point, on sait maintenant, au vu de l'étude faite par le docteur Locard, éminent directeur du Laboratoire de police technique de Lyon, que les lettres de menace reçues par Madame Manson étaient des « faux » écrits de sa main.



Ah... la rumeur... elle court... elle court toujours, mystérieuse et cruelle. Surprenant tout cela, vous ne trouvez pas ?

— Je dirais même curieux... et même étrange.

— Et bien mon cher l'histoire maintenant terminée, il est temps pour moi de vous chanter cette fameuse complainte si célèbre et dont l'air vous sera très familier, écoutez donc. Soyez patient, elle comporte quarante-huit couplets, excusez du peu.



Elle représente cependant un standard dans le genre et puis c'est elle qui a immortalisé ceux que la presse et la littérature épingleuront avec plus ou moins de succès je veux parler de « Bastide le gigantesque et Jausion l'insidieux et la femme Bancal la tigresse. » Mais avant tout sachez qu'il en existe une autre à ce propos<sup>6</sup> dont je m'en vais juste vous fredonner ces quelques strophes :

*D'un forfait jusqu'alors nouveau,  
Faut-il vous tracer le tableau ?  
Oui, de cette sanglante histoire  
On doit consacrer la mémoire,  
Afin de prouver que le ciel  
Punit toujours le criminel.*

*Quel est ce repaire infernal ?  
C'est l'infâme maison Bancal.  
Et quel est ce couple homicide ?  
C'est Jausion, c'est l'affreux Bastide.  
Quel est ce vieillard expirant ?  
C'est leur ami, c'est leur parent.*

Alors que Papin commence doucement, comme chuchotant, puis montant doucement le ton, une tête surgit de la salle de danse, puis deux, enfin plusieurs personnes entrent écouter le chanteur dans ses œuvres. Cette fois, il est seul en scène mais son public est là et bientôt tous les Auvergnats présents écoutent quasi religieusement le chanteur interpréter la complainte. Le vieux joueur de vielle vient alors tout naturellement accompagner le chanteur.

**6 - DÉBATS DE CE FAMEUX PROCÈS ET LA CONDAMNATION DES COUPABLES, ou Récit authentique adressé par un témoin d'Albi à son correspondant à Paris. Sur l'air des Pendus, imprimerie de Madame Herissan Le Doux, rue Saint-Marc, Paris.**



J'écoute cette chanson aussi longue qu'une nuit sans fin et aussi sinistre que la mort.

Le jeu mélancolique de la vielle et cette lenteur presque exaspérante viennent apporter à l'atmosphère une sonorité étrange qui inspire la pitié. Il me vient alors l'image des trois condamnés désignés par des rumeurs et des témoignages sujets à caution. En fermant les yeux je ressens tout à coup comme un petit vent glacial me caresser la nuque. Il est là à mes côtés, le fantôme du bourreau, celui-là même qui a froidement supprimé trois vies en libérant le couperet de la guillotine sans aucun état d'âme. Brrrr... Il pose sa main sur le haut de mon dos pour bloquer tout mouvement, j'ai beau me débattre, rien à faire, sa poigne terrible me paralyse. Et puis clac, en une fraction de seconde tout est terminé. Il n'y a plus qu'un



cadavre séparé en deux transporté dans cette grosse malle en osier jusqu'à sa destination finale, la fosse commune. Un anatomiste souhaitera peut-être conserver ma tête pour la montrer à ses confrères et on la verra trôner dans son bocal, plongée dans le formole, posée là sur une étagère poussiéreuse.

Heureusement ce n'est qu'un cauchemar, la musique et le final chanté me ramènent brusquement à la réalité. Mes yeux grands ouverts regardent le visage jovial de La Virole, heureux de sa prestation. Les mines vieillies mais pleines de vie des musiciens et des spectateurs nous entourent comme pendant une veillée.

Contre toute attente La Virole ne semble pas pressé ce soir de rentrer chez lui. Pourtant, la chanson achevée, l'assistance réunie autour de lui se résout peu à peu à quitter les lieux. Pour ma part, je n'ai aucune hâte à abandonner une aussi bonne compagnie. J'ai bien l'intention de prolonger cette soirée.

Cette histoire me laisse perplexe. Malgré de multiples incohérences, calomnies et autres faux témoignages, en pesant lourdement dans la balance de la justice, ont provoqué la mort de trois hommes peut-être innocents du crime. Les juges ne se sont pas encombrés de scrupules.

— Dieu merci aujourd'hui on ne peut condamner quelqu'un avec des rumeurs. N'est-ce pas ?

Le conteur a alors ce sourire en coin pour me répondre, mais, paternel, il cherche à me rassurer :

— Certes, mon ami, aujourd'hui la justice se montre plus scrupuleuse. Vous n'avez rien à craindre si vous n'avez rien à vous reprocher, enfin dans la majorité des cas. Mais cette affaire n'est pas unique en son genre. Apprenez que de tous temps des hommes et des femmes connurent ce triste sort par suite de dénonciations de voisins ou concurrents jaloux. Dans l'isolement des campagnes la peur et l'ignorance font des ravages. De surcroît la jalousie y trouve parfois racine provoquant racontars, contes et légendes au point de développer des rumeurs injustes comme à Rodez. Et oui, malheureusement cette histoire n'est pas unique.

— C'est terrible ce que vous dites-là.

— Mais c'est la triste réalité.

— Brrr ! C'est vraiment effrayant. Je m'imaginerai à la place de ces malheureux et cela me donne des frissons.

— C'est terrible je vous l'accorde... ma foi, puisque cela vous intéresse, j'aimerais vous raconter une autre histoire terrible, empreinte de légendes, de racontars et de haine.

— Édifiez-moi mon ami, je vous écoute, rien ne nous presse.

Nous sommes seuls à l'exception du bougnat, la salle s'est vidée. La moustache noire luisante de brillantine, revêtu de son long tablier bleu, le cafetier commence à nettoyer les vestiges de la fête sans plus se préoccuper de nous. À l'évidence, tant qu'il n'a pas achevé son ouvrage, rien ne nous presse de quitter ce bar paisible à cette heure avancée de la nuit.

STÉPHANE VIELLE

*(La suite au prochain numéro.)*

